JEU-CONCOURS SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2015

1 THÈME AVEC 3 QUESTIONS TOUS LES MOIS

N°8 : LES GRANDS PRINCIPES DU CODE DE LA ROUTE

1 Quels sont les équipements obligatoires dans un véhicule ?

A/ Un gilet de sécurité, un triangle de pré-signalisation et un éthylotest.

B/ Un gilet de sécurité, une roue de secours et une trousse de premiers secours

2 Quelle est la distance de sécurité à respecter entre deux véhicules ?

A/ 30 mètres à 60 km/h, 50 mètres à 90 km/h, soit 2 secondes

B/ 150 mètres à 60 km/h, 250 mètres à 90 km/h, soit 10 secondes

3 Pour un arrêt inférieur à 2 minutes, je peux me garer en double file :

A/ Oui

B/ Non

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une infraction au code de la route est à l'origine de 9 accidents mortels sur 10 !!

TOUT MOUN ABO !! PROCHAIN THÈME : LES PIÉTONS DANS LA CIRCULATION

En partenariat avec

FRANCE-ANTILLES

1 CITROEN C1* A GAGNER !

*offerte par SODIVA

et 500 autres lots !!

AUTO ECOLE ECV

SODIVA

Ho Hio Hen Automobile

CFAS

CFCA

BW Auto-moto Ecole Bw

ESTHETICAR CENTER

Bel'CONDUITE

AUTO-ECOLE MENERAT

MIDAS

AUTO-ÉCOLE MONTGÉRALD

AUTO-ECOLE J.ZACHARIE

AUTO-ECOLE RENARD

SUN motos

AX MOTOS

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

OPM

AUTO-ÉCOLE SÉCURITÉ +

AUTO-ECOLE A-K-D-MA

A.A.E Antilles Auto Ecole

Auto - Ecole LOUIS THERESE Rivière Pilote

ALIZE

PERMIS A B C D Auto École MARIE - REINE

AUTO ÉCOLE VERT PRÉ

AUTO-ECOLE CONDUITE VAUCLINOISE

Détails et réglement disponibles sur www.martinique.pref.gouv.fr

Jeu gratuit sans obligation d'achat, s'adressant exclusivement à toute personne majeure résident en Martinique. Les gagnants seront déterminées par tirage au sort, sous contrôle d'un huissier.

SCP SEILHAN SILLON LAVIGNE, huissiers de justice associés à la résidence LA TRINITE 97220 MARTINIQUE, centre d'affaire Le Galion, 11 avenue Casimir BRANGLIDOR.

En application de la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Photos non contractuelles.